

À l'IUT, je prépare un B.U.T.

# BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

À partir de  
septembre 2021,  
l'offre de formation  
des IUT évolue.

À la place du DUT, les  
étudiants s'inscrivent  
en B.U.T.



# En un coup d'œil

**24 spécialités reconnues par les professionnels.**

Choix obligatoire d'un **parcours** de formation (en 1<sup>ère</sup> année ou à partir de la 2<sup>ème</sup>)

Une **formation sélective** et accessible aux bacheliers **généraux et technologiques.**

Passerelles pour intégrer la formation à différentes étapes du cursus selon le profil (BTS, L1, L2...)

Un **diplôme national universitaire** validant le grade de **Licence** (180 ECTS)



Un programme national favorisant les **mis en situations professionnelles** (stages, alternance, projets tutorés)



**Bachelor  
Universitaire de  
Technologie**

Une **pédagogie construite sur l'acquisition de compétences** et propice au travail en mode projet



Un **accompagnement individualisé** et un environnement universitaire à **taille humaine**



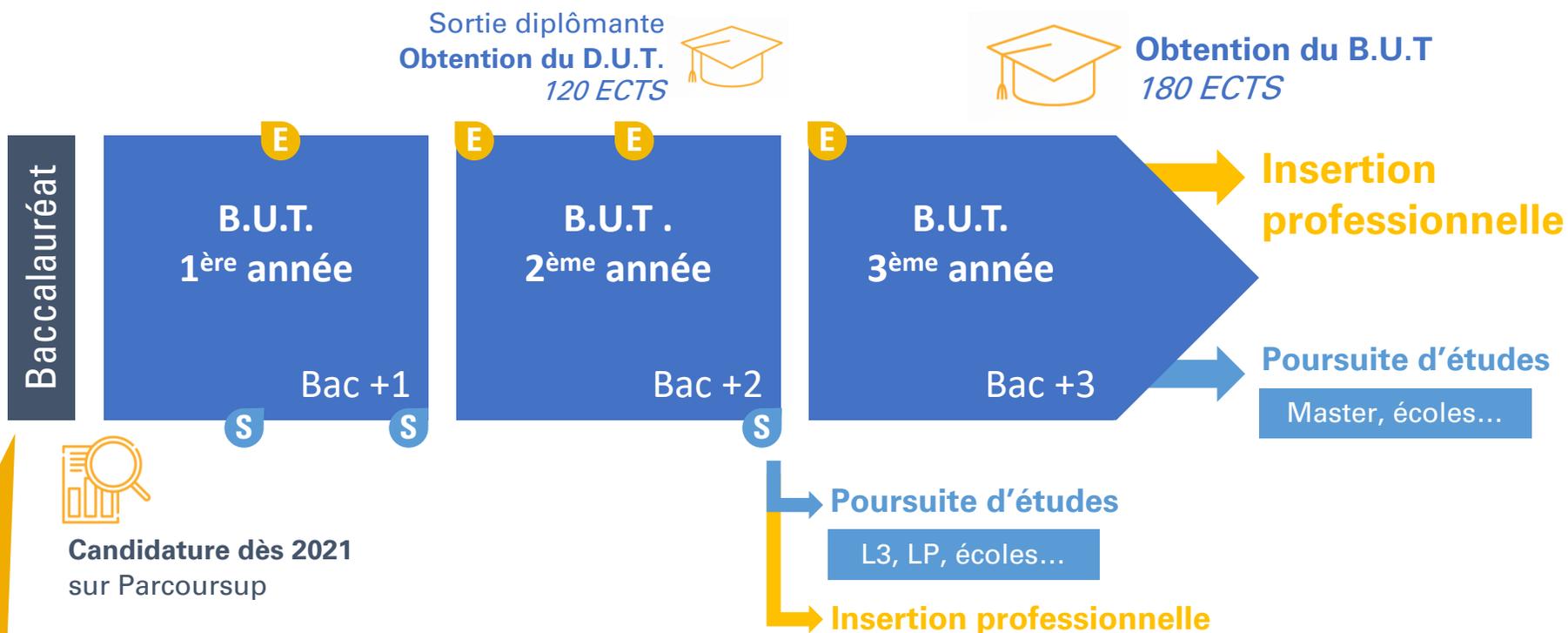
Diplôme aligné sur les standards internationaux qui facilitent les **mobilités à l'étranger**



**Et après le B.U.T. ?**  
Insertion professionnelle  
ou poursuite d'études

# Architecture du B.U.T.

## À partir de septembre 2021 3 années de B.U.T



Candidature dès 2021  
sur Parcoursup

Général ou technologique

### Passerelles / paliers d'orientation

**E** Entrées en S2, S3 et S5

**S** Sorties en fin de S1, S2 et S4

Les mêmes que les D.U.T.

24 spécialités de B.U.T.

Chaque spécialité de B.U.T. propose 1 à 5 parcours.

Le parcours débute la 2<sup>ème</sup> année du B.U.T. (sauf pour les spécialités CS, GB, Infocom)

Un parcours est défini par 4 à 6 compétences.

Chaque compétence est déclinée, par niveau, tout au long du parcours.

Spécialité		
Parcours A	Parcours B	Parcours C
Compétence 1 ★★	Compétence 1 ★★★	Compétence 2 ★★★
Compétence 2 ★★★	Compétence 2 ★★★	Compétence 3 ★★
Compétence 3 ★★	Compétence 3 ★★	Compétence 4 ★★
Compétence 4 ★★★	Compétence 5 ★★	Compétence 5 ★★
Compétence 5 ★★	Compétence 6 ★★	Compétence 6 ★★★

**Enseignements & projets tutorés,**  
répartis de manière homogène sur les trois années

**2600 h** pour les spécialités secondaires

**2400 h** pour les spécialité tertiaires

Moyenne maximum de **33h/semaine**

**600 h** de projets tutorés

réparties sur les 3 années avec chaque année un **minimum de 150 h** et un **maximum de 250 h.**

**Un cadrage national**

**1/3**  
d'adaptation locale possible

pour correspondre à une réalité socio-économique locale, aux profils des étudiants accueillis, à une ouverture internationale, etc.



Heures étudiants  
consacrées au  
**enseignements  
pratiques** et aux  
**mises en situation  
professionnelle**

**Au moins 50%** pour les spécialités secondaires

**Au moins 40%** pour les spécialités tertiaires

## Taille des groupes

• Spécialités secondaires :

**13** étudiants en **TP** | **26** étudiants en **TD**

• Spécialités tertiaires :

**14** étudiants en **TP** | **28** étudiants en **TD**



## STAGES

**22 à 26 semaines**

**8 à 12 semaines** sur les 4 premiers semestres

**12 à 16 semaines** sur la dernière année

## ALTERNANCE

**Peut être réalisée sur l'ensemble du cursus**  
ou sur deux, voire une année

**NB : diminution de 15 à 25% du volume horaire global** de l'année pour tenir compte des acquis en entreprise ; appliquée sur les enseignements ou sur les projets.

Répartie sur l'ensemble des semestres



# Ce qui change !

	B.U.T.	D.U.T.
<b>Durée</b>	3 ans	2 ans
<b>Crédits</b>	180 ECTS	120 ECTS
<b>Volumes horaires</b>	2600 h (secondaire) 2400 h (tertiaire)	1800 h (secondaire) 1600 h (tertiaire)
<b>Projets tutorés</b>	600 h	300 h
<b>Stages</b>	22 à 26 semaines	10 semaines minimum
<b>Accueil de Bac Techno</b>	50%	15 à 45%
<b>Programme pédagogique national</b>	Approche par compétences Possibilité d'adaptation locale de 33%	Possibilité d'adaptation locale de 25%
<b>Architecture</b>	Chaque spécialité pourra proposer de <b>1 à 5 parcours</b>	Certaines spécialités proposent des options (ex. GEA, GB, InfoCom...)

## Ce qui ne change pas !



Une **formation sélective** accessible aux **bacs généraux** et **technologiques**



Une **formation reconnue** et des **compétences recherchées** par les entreprises



Une **pédagogie adaptée** avec une large place aux **travaux dirigés** et **pratiques** en petits groupes



Un **cursus universitaire** et **professionnel** répondant à un **programme national**



Des **équipes pédagogiques mixtes** : enseignants-chercheurs, enseignants du second degré, professionnels

# Intégrer un B.U.T.

### → L'accès et le niveau de sélection restent-ils identiques ?

Oui. L'accès reste sélectif et la sélection tient compte de la réforme du bac.

### → Le B.U.T. est-il réservé aux bacheliers technologiques ?

Non, les IUT continueront à accueillir des bacheliers généraux. Le B.U.T. peut accueillir des profils variés, quels que soient les enseignements de spécialité et optionnels choisis au lycée (adéquation avec la spécialité).

### → Quelles sont les spécialités de B.U.T. ?

Il y a 24 spécialités de B.U.T. (les mêmes qu'en DUT auparavant).

### → Les BTS pourront-ils intégrer la formation pour obtenir un B.U.T. ?

Oui, des passerelles seront mises en place pour accueillir aussi bien des élèves de BTS que des étudiants de licence générale ou de toute autre formation.

### → Quels sont les frais de scolarité ?

Les étudiant.e.s bénéficient des frais d'inscriptions universitaires (170 € l'année) ou de l'exonération s'ils sont boursiers.

### → Est-ce que les DUT disparaissent ?

Non, les étudiant.e.s obtiennent un D.U.T. nouvelle formule à l'issue des deux premières années.

### → Que représentent les parcours ?

Il s'agit de « spécialisations » progressives qui permettent de viser un champ de compétences particulier au sein d'une spécialité. Le choix du parcours se fait à partir de la seconde année. **Seules 3 spécialités offrent des parcours dès la première année** : Génie Biologique, Information Communication, Carrières Sociales.

### → L'encadrement change t-il entre le DUT et le B.U.T. ?

Les étudiant.e.s profiteront toujours d'un enseignement universitaire et technologique encadré par des équipes pédagogiques expérimentées (intervenants extérieurs, enseignants et enseignants-chercheurs).

### → Les licences professionnelles continuent-elles à exister ?

La majorité des licences professionnelles contribueront à la création des parcours de B.U.T..



### → Quelles différences avec les autres bachelors (en particulier dans les écoles d'ingénieur et de commerce) ?

Le B.U.T. est un diplôme national, universitaire de grade licence, public, adossé à la Recherche et porté par le réseau des IUT déployé sur l'ensemble des territoires.

En France, le B.U.T. est (pour le moment) le seul Bachelor disposant d'un texte officiel national réglementaire.

### → Peut-on poursuivre ses études après un B.U.T. ?

Oui c'est une possibilité : Masters, Écoles...

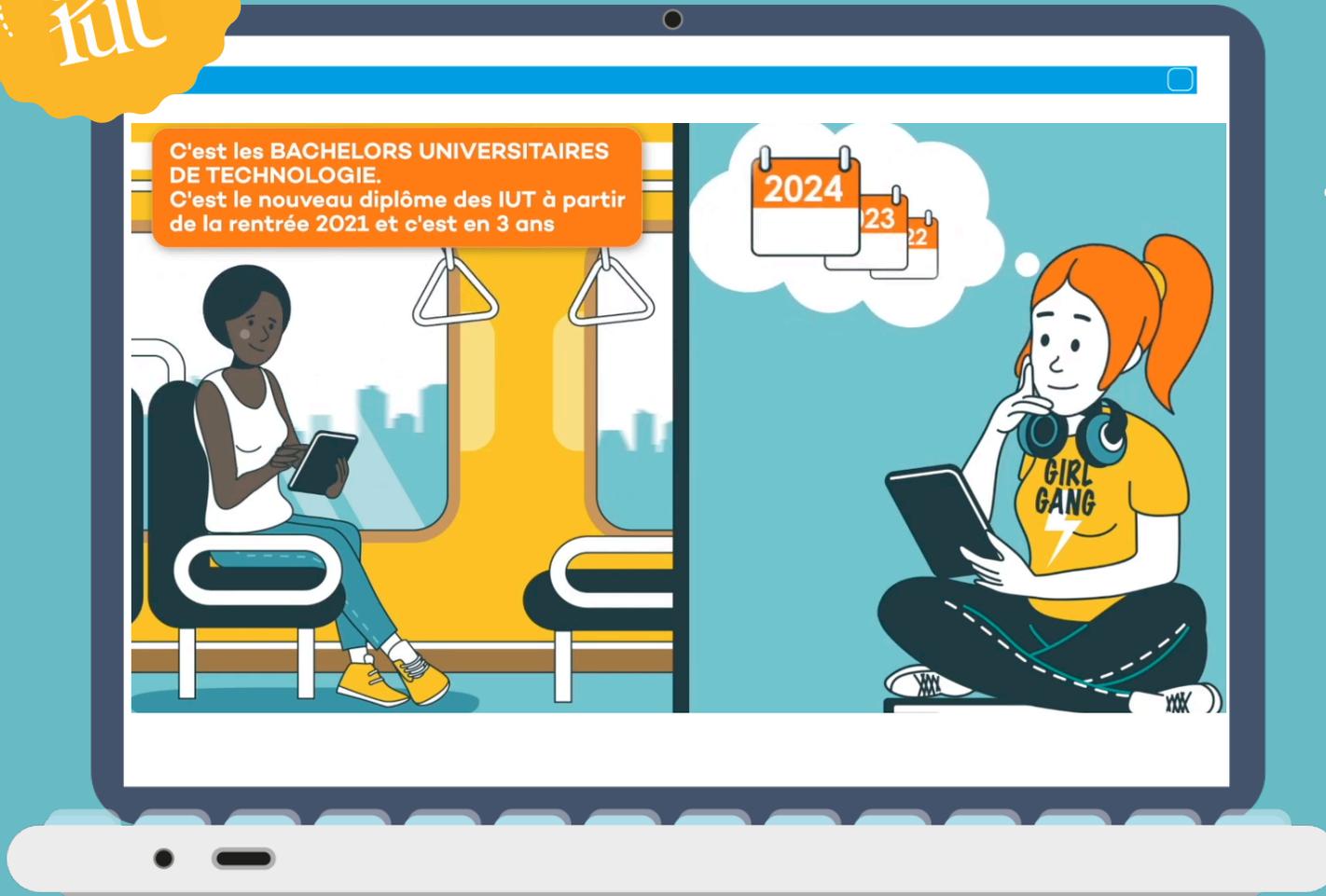
### → Peut-on trouver des B.U.T. ailleurs qu'en IUT ?

Non, le B.U.T. est un diplôme exclusif aux IUT.





# VIDÉO



Rendez-vous sur [Youtube](#) ou flashez ce QRcode et retrouvez Melvin, Léa et Zora pour tout savoir en 2 minutes !

